



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Mont-Vully
Route Principale 65
1786 Sugiez

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00

www.fr.ch/saav

—

Courriel: saav-cc@fr.ch

COPIE

Givisiez, le 14 juillet 2023

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 23-FR-22778

CONTEXTE

But du contrôle : Contrôle officiel / Eau potable / Commune de Mont-Vully
Prélèvement du : 19.06.2023 Effectué par : Monsieur Yves YERLY

Date arrivée : 19.06.2023

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 23-69924 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur : 002 - réseaux de distribution du Lac & Môtier (y c. réservoir Vau de Cour)
Lieu de prélèvement : 01 - Bureau communal, fontaine sur le parking, Route du Lac 114, Môtier (Vully)
Température de l'eau : 15.8 °C
Statut de distribution : Distribuée dans le réseau

Section Objets Usuels et Métaux (Analyse sous-traitée au SCAV GE)

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
GE-MO-CO160	Aluminium	µg/l	<5	max. 200
GE-MO-CO160	Arsenic	µg/l	<5	max. 10
GE-MO-CO160	Bore	µg/l	<500	max. 1000
GE-MO-CO160	Cadmium	µg/l	<1	max. 3
GE-MO-CO160	Chrome	µg/l	<1	max. 50
GE-MO-CO160	Cuivre	µg/l	<500	max. 1000
GE-MO-CO160	Fer	µg/l	<5	max. 200
GE-MO-CO160	Manganèse	µg/l	<5	max. 50
GE-MO-CO160	Nickel	µg/l	<1	max. 20
GE-MO-CO160	Plomb	µg/l	<1	max. 10
GE-MO-CO160	Antimoine	µg/l	<1	max. 5
GE-MO-CO160	Sélénium	µg/l	<1	max. 10
GE-MO-CO160	Zinc	µg/l	<500	max. 5000
GE-MO-CO118	Mercure	µg/kg	non décelé	
GE-MO-CO171	Di-isobutyle phtalate (DIBP)*	mg/kg	0.001	

Section Objets Usuels et Métaux (Analyse sous-traitée au SCAV GE)

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
GE-MO-CO171	Perturbateurs endocriniens*		décelé	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

Xavier GUILLAUME
Chimiste cantonal

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Original à : Commune de Mont-Vully, Route Principale 65, 1786 Sugiez

Copie(s) à : ABV Association intercommunale des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully, Place du Château 1, 1566 St-Aubin FR